



TENNIS CLUB SCHIEREN

www.tcschieren.lu

COTISATION SAISON 2018

Mme, M. _____

Par la présente, nous vous prions de bien vouloir régler votre cotisation pour la saison 2018.

La somme de _____ € est à verser **avant le 10 mai 2018** et peut se composer comme suit:

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Enfants école primaire et plus jeunes | 20 euros |
| Etudiants (Commune de Schieren) | 70 euros |
| Etudiants (Extérieurs) | 80 euros |
| Adultes (Commune de Schieren) | 120 euros |
| Adultes (Autres communes) | 145 euros |
| Non-joueur | 60 euros |
| Famille | 300 euros |

La cotisation « Famille » est destinée aux familles dont au moins 2 adultes et 2 étudiants sont membres du TC Schieren.

Merci de virer le montant en question sur le compte
LU34 0023 1278 5966 8100 du TC SCHIEREN auprès de la BIL

Tout nouveau membre adulte payera, la première année, en supplément de sa cotisation un droit d'entrée de 50 euros. Après deux années d'affiliation au Club, chaque membre sera considéré comme habitant de Schieren.

A noter que depuis l'année 2013 la réservation des terrains se fait par l'intermédiaire d'un programme informatique disponible sur l'Internet respectivement sur un écran dans le couloir du Clubhouse.

Dès réception de votre cotisation une instruction détaillée ainsi que votre mot de passe vous seront communiqués de sorte que vous pourrez à partir de cet instant faire la réservation du terrain.

Veillez noter que les terrains seront disponibles à partir du mardi 01 mai 2018